

Bulletin Municipal  
n° 11 - Juillet 2021

## édito

Voici un an et quelques semaines, notre nouvelle équipe municipale prenait ses fonctions. Je ne reviendrai pas sur les difficultés et contraintes que nous a imposé cette crise sanitaire, mais nous espérons tous que nous approchons du retour à une vie normale.

Depuis le début de l'année, le conseil municipal s'est réuni à cinq reprises, dont une fois afin de voter le budget de l'année 2021. Celui-ci s'équilibre en fonctionnement à 3.057.614 euros et à 3.022.671 euros en investissement.

Pour la 14<sup>ème</sup> année consécutive, les taux communaux d'imposition ne sont pas augmentés. Malgré cela, notre politique d'investissement continue et va contribuer à donner du travail aux entreprises du territoire et rendre le quotidien de nos habitants plus agréable. Vous pouvez lire dans ce bulletin les principaux projets votés et dont la mise en œuvre va commencer en septembre-octobre. Entre autres : la continuité de l'aménagement de la rue Saint-Berthevin entre la place de l'église et la sortie d'agglomération ; le réaménagement du lotissement le Clos de la Jaunière.

Ces travaux ont été présentés aux riverains lors de deux réunions. Le permis de construire vient d'être accordé pour l'extension de l'atelier de nos services techniques, projet très attendu pour améliorer les conditions de travail de nos agents techniques. Outre le programme d'entretien de voirie sur nos quatre communes, la fin de la réfection de la toiture de l'église de Chèvreville est programmée. Les clôtures du presbytère de Martigny sont terminées et le dossier de la mise en accessibilité de la salle des associations de Milly arrive en phase de consultation des entreprises.

Je peux également vous confirmer l'attribution de six logements sociaux intégrés dans le lotissement Les Cytises, ils seront construits par Manche Habitat. Dans ce lotissement, les deux premiers permis de construire viennent d'être signés, ils viennent s'ajouter aux sept permis attribués en 2020-2021. Ces futures constructions confirment l'attractivité de notre commune et cela est encourageant pour notre école, dont la rentrée s'effectuera en septembre avec 167 élèves.

Toutes ces réalisations ou projets, nous désirons les intégrer dans un cadre le plus accueillant possible. C'est pourquoi un effort est fait sur le fleurissement en renouvelant certains massifs fleuris ou en en créant d'autres. Cette année nos agents ont mis en place environ 200 jardinières sur nos quatre communes déléguées.

Qu'ils soient remerciés pour leur travail.

Je terminerai par quelques mots concernant nos associations. J'espère que septembre verra la reprise de leurs activités, elles en ont bien besoin. Si certaines connaissent des difficultés, qu'elles sachent que la municipalité fera ce qui est en son pouvoir pour les soutenir.

L'équipe municipale vous souhaite d'agréables vacances et un bel été.

Le maire, Patrice GARNIER





## CONTACT

### Mairie de Parigny : 02 33 49 14 15

75 rue saint Berthevin  
50600 GRANDPARIGNY  
Mail : mairie@grandparigny.fr  
Site : www.grandparigny.fr

#### Permanences

Lundi, Mardi 8 h 30 / 12 h - 15 h / 18 h  
Mercredi 9 h / 12 h  
Jeudi, Vendredi 8 h 30 / 12 h - 14 h / 18 h

### Mairie de Chèvreville : 02 33 49 48 90

1 place Germain Abraham - Chèvreville  
50600 GRANDPARIGNY  
Mail : mairie.chevreville@grandparigny.fr

#### Permanence

Lundi 15 h 30 / 18 h

### Mairie de Martigny : 02 33 49 00 02

8, rue Jean Gosselin - Martigny  
50600 GRANDPARIGNY  
Mail : mairie.martigny@grandparigny.fr

#### Permanence

Vendredi 14 h / 18 h

### Mairie de Milly : 02 33 49 23 10

20, route Arthur Legrand - Milly  
50600 GRANDPARIGNY  
Mail : mairie.milly@grandparigny.fr

#### Permanence

Vendredi 14 h 30 / 18 h

École publique 02 33 49 46 50

Restaurant scolaire 02 33 49 50 83

## URGENCES

Pompiers : 18 ou 112  
Gendarmerie : 17  
SAMU : 15  
Hôpital Saint-Hilaire-du-Hêt : 02 33 79 44 44  
Médecins de garde : 116 117  
Pharmacie de garde : 32 37

## SANTÉ

Cabinet médical  
Dr Godier : 02 33 49 10 50  
Dr Girois : 02 33 49 11 86  
Infirmières : 02 33 49 06 06  
Pharmacie : 02 33 49 11 62  
Ambulances de la Sélune : 02 33 49 01 01

## PETITE ENFANCE

Maison des Assistantes Maternelles  
07 67 79 26 62

## RÉSIDENCES PERSONNES ÂGÉES

Résidence les Hirondelles  
02 33 79 33 40  
Résidence les Quatre Pommiers  
06 98 40 06 73

## CCAS

Sur RDV en mairie le lundi après midi.  
Contacter la mairie

## ADMR

Permanence en mairie de Grandparigny  
le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de  
13 h 30 à 15 h 30.  
Contact : 06 82 44 21 04

COLLECTE  
ordures  
ménagères



**Chèvreville** vendredi à partir de 5 h 30

**Martigny** lundi à partir de 5 h 30

**Milly** vendredi à partir de 5 h 30

**Parigny** vendredi à partir de 5 h 30

Les sacs translucides sont distribués en mairie.  
En aucun cas, les sacs d'ordures ménagères ou  
dépôts de déchets verts ne doivent être  
déposés à côté des containers de tri sélectif  
ou de manière sauvage sous peine de sanction.  
(délibération du 8 /09/2020)

## VIE QUOTIDIENNE

**Espace France Services - 65 Place Delaporte - 02 33 69 28 05**

- ◆ Caisse allocations familiales (CAF)
- ◆ Centre médico psychologique (CMPP)
- ◆ Point information jeunesse
- ◆ Point numérique
- ◆ Espace emploi
- ◆ Sécurité sociale, Assurance maladie
- ◆ Centre médico-social 02 33 69 28 00

## Enfance jeunesse

- ◆ Maison petite enfance « les Pitchouns » 02 33 79 46 10
- ◆ Lieu accueil enfants parents 02 33 79 46 10
- ◆ Relais assistantes maternelles 02 33 79 46 11
- ◆ Accueil de loisirs 02 33 79 33 76
- ◆ Pôle jeunesse 02 33 49 64 70

## Culture Loisirs et Tourisme

- ◆ Ecole des Arts : musique, danse et théâtre 02 33 69 52 15
- ◆ Piscine spadium 02 33 50 54 30
- ◆ Ludothèque 02 33 69 00 96
- ◆ Médiathèque 02 33 50 75 20
- ◆ Point d'information touristique 02 33 79 38 88

## Transports

- ◆ **Nomad car (Manéo)** c'est la solution pour votre déplacement (plaquette en mairie et sur le site).
- ◆ **Navette St Hilaire** : cette navette est gratuite et accessible à tous (sauf scolaire). Des arrêts sur Grandparigny sont proposés sur la ligne A les lundis et jeudis (zones commerciale, médicale).



## DÉCHETTERIE TRI SÉLECTIF

**Du 15 avril au 14 octobre**

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	14 h - 17 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

**Du 15 octobre au 14 avril**

	Matin	Après-midi
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi	Fermée	
Mercredi	Fermée	14 h - 17 h
jeudi	Fermée	
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 17 h

## DÉPÔTS SAUVAGES

De nombreux dépôts sauvages sont constatés sur la commune, notamment au pied des points d'apport volontaire et des conteneurs de tri sélectif. Après délibération, le Conseil Municipal, décide d'appliquer des sanctions pour les différentes infractions selon le code pénal à savoir :

CONTRAVENTIONS	AMENDES
<b>1<sup>re</sup> classe</b> Non-respect des jours et horaires de collecte et des consignes de tri	<b>38 €</b> R. 610-5 du Code Pénal
<b>2<sup>e</sup> classe</b> Abandon de déchet dans un lieu non autorisé	<b>150 €</b> R. 632-1 du Code Pénal
<b>3<sup>e</sup> classe</b> Dépôt commis à l'aide d'un véhicule (dépôt dans la nature)	<b>1500 €</b> R. 635-8 du Code Pénal

## Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët

1 place Delaporte - 02 33 79 33 79  
accueil.sthilaireduharcouet@msm-normandie.fr  
Horaires du lundi au vendredi :  
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

### Emballages et papiers à RECYCLER

**LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE VIDES !**



**uniquement les bouteilles, bidons et flacons en plastique**

Produits alimentaires  
Produits d'hygiène  
Produits d'entretien



**emballages métalliques**

**Gros cartons à déposer à la déchetterie**



**cartonnettes, briques alimentaires**



**tous les papiers**

Journaux, catalogues  
prospectus, courriers, livres,  
enveloppes, bloc-notes,  
cahiers, sacs papier

### Bouteilles, pots et bocaux en verre

**sans couvercles, bouchons et capsules !**



## Les Réseaux

**Assainissement** 02 33 89 18 60  
**Gaz** 0 800 47 33 33  
**Eau - STGS** 09 69 32 69 33  
**EDF : dépannage** 09 72 67 50 50  
**branchement** 09 69 32 18 11



## Pôle territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët

1 place Delaporte - 02 33 79 33 79  
accueil.sthilaireduharcouet@msm-normandie.fr  
Horaires du lundi au vendredi :  
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

## QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Le compostage est un processus **de transformation des déchets organiques** par le biais de micro-organismes. Il peut être réalisé en tas ou en composteur. Le produit obtenu (compost) est un amendement **très utile pour le jardinage**.

### Utilisation

◆ Vous pouvez y déposer des matières organiques comme des épluchures de légumes et de fruits, marc de café, sachets de thé, restes de repas (sauf viandes, os et arêtes de poisson), feuilles mortes, tontes de pelouse, fleurs fanées, poussières d'aspirateur, balayures, sciure et copeaux de bois, sacs en papier à encre végétale, essuie-tout...

### Intérêts

- ◆ Réduire la quantité de déchets présentés en ordures ménagères ;
- ◆ Réduire les allers/retours à la benne à déchets verts ou la déchèterie ;
- ◆ Produire du compost.

## LE COMPOSTEUR ?

- ◆ L'agglomération propose la vente de composteurs et autres accessoires aux habitants de l'agglomération afin de réduire la quantité de déchets ordures ménagères.
- ◆ Le composteur est livré en kit, à monter soi-même. Un guide de compostage vous sera fourni.

Pour toute demande de réservation ou de renseignement, vous pouvez :  
- contacter le 02 33 68 68 96 ou  
- [service.dechets@msm-normandie.fr](mailto:service.dechets@msm-normandie.fr)



Composteur bois



Composteur plastique



### CHOIX DU VOLUME ET DE LA MATIÈRE

Type	Matière	Litrage	Hauteur cm	Largeur cm	Poids kg	Prix de vente TTC
Composteur	Bois	400	75	77	22	20 €
	Bois	600	75	96	27	30 €
	Bois	800	75	130	32	40 €
	Plastique	445	102	82	16	20 €
	Plastique	620	79	Diamètre 126	22	30 €
	Plastique	830	87,5	Diamètre 127	26	40 €
	Bois	1000	110	150	36	40 €
Bioseau*	Plastique	10	30	22,5 x 27,5	0,54	5 €
Aérateur*	Plastique		75			5 €
Lombri composteur	Plastique		73	39,5		50 €

## TRAVAUX

- Rénovation d'un candélabre carrefour du Clos du Feu (Le Petit Jésus) de Martigny.**  
 Prise en charge de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Manche (SDEM) et participation de la commune à hauteur de 2 200 €.
- Aménagement du réseau éclairage publique du lotissement le Clos de la Jaunière à Parigny**  
 Prise en charge de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage par le SDEM et participation de la commune à hauteur de 35 460 €.
- Effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue de la Vieille Rivière - secteur de l'abattoir à Parigny**  
 Prise en charge de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage par le SDEM et participation de la commune à hauteur de 82 650 €.
- Rénovation de l'éclairage public de la résidence Saint-Laurent à Parigny**  
 Prise en charge de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage par SDEM et participation de la commune à hauteur de 6 750 €.
- Avenant pour les travaux d'aménagement du bourg de Chèvreville**  
 Un avenant de l'entreprise Pigeon TP Normandie a été validé pour un montant de 23 672,96 € TTC. Cet avenant régularise des travaux supplémentaires et prend en compte les travaux non réalisés.
- Rénovation d'un logement communal de Milly**  
 La proposition de la société APROMO pour la maîtrise d'œuvre a été acceptée pour un montant de 8 988 € TTC.
- Extension des ateliers techniques**  
 lancement des consultations auprès de divers cabinets d'études
- Travaux de réfection des revêtements de voiries de Grandparigny**  
 L'entreprise PIGEON TP NORMANDIE a été retenue pour son offre la plus avantageuse économiquement soit pour un montant de 143 702,28 € TTC
- Travaux d'aménagement de la voirie du lotissement du Clos de la Jaunière de Grandparigny**  
 Suite à la consultation, l'offre de la société Pigeon TP Normandie, économiquement la plus avantageuse, a été retenue pour un montant de 130 636,64 € TTC

## SUBVENTIONS

- Obtention de subventions au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) :**

	DETR
Aménagement de la voirie de la résidence Le Clos de La Jaunière à Parigny	28 200 €
Aménagement de la rue Saint-Berthevin à Parigny	140 200 €

## VIE SOCIALE ET ÉDUCATION

- Subvention exceptionnelle**  
 L'aménagement des nouveaux locaux à Saint Hilaire pour l'accueil des Restos du Cœur a pris du retard. L'association doit prolonger la location du local actuel et sollicite une aide exceptionnelle. Les dernières délibérations à ce sujet mentionnent la prise en charge d'1/3 du loyer ainsi une subvention de 2 880 € est attribuée.
- Subventions annuelles aux associations**  
 Le versement des subventions annuelles aux associations est approuvé par le conseil municipal. Le montant total s'élève à 14 886,50 €.
- Fonds d'aide aux jeunes**  
 Une adhésion de 0,23 € par habitant est demandée par le département. Une contribution totale de 632,73 € sera versée à la Ligue de l'Enseignement de Normandie.
- Dispositif « Argent de poche »**  
 Ce dispositif créé en 2007 par l'agence nationale pour la cohésion sociale et de l'égalité des chances, contribue aux politiques sociales des jeunes et à la prévention des exclusions. Il sera mis en place dès cet été sur la commune.
- Tarifs cantine**  
 Les prix des repas à la cantine pour l'année scolaire 2021-2022 sont fixés à  
 - 3.00 € le prix d'un repas enfant  
 - 6.40 € le prix d'un repas adulte.

## VIE COMMUNALE

- Acquisition de terrain**  
 Afin de faciliter le passage des engins agricoles, le conseil municipal décide l'élargissement du chemin de la Rechangerie. Pour ce faire, la commune va acquérir une bande de terrain d'environ 250 m<sup>2</sup> sur la parcelle ZP37 en accord avec son propriétaire.
- Vente de terrains communaux**  
 Des terrains communaux vont être mis en vente sur les communes déléguées de Chèvreville, Parigny et Milly.
- Démolition de maison**  
 La maison de la Croix Picot, propriété communale n'est plus louable et abandonnée depuis 2017. Avant de procéder à sa démolition, un désamiantage sera réalisé par l'entreprise MF DESAMIANPAGE pour un montant de 12 319,20 € TTC. Le devis de démolition s'élève à 4 812 € TTC.
- Décorations de Noël**  
 De nouveaux motifs de Noël seront achetés pour un montant de 31 376,16 € TTC.

## BUDGET

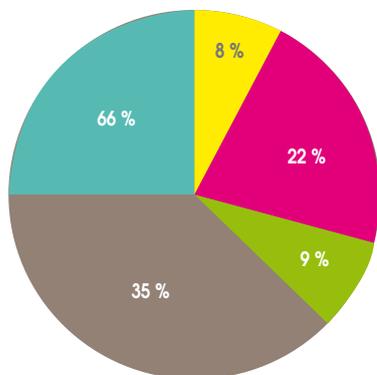
- Taux d'imposition**  
 Depuis cette année, le produit de la taxe d'habitation est supprimé. Pour compenser cette perte, la collectivité récupère la part départementale du foncier bâti. Le taux imposé passe alors à 37,95 % (16,53 % du taux communal + 21,42 % du taux départemental)  
 Ce nouveau calcul des impôts directs devrait être neutre pour le contribuable et la commune.



# BUDGET 2021

## Dépenses d'investissement

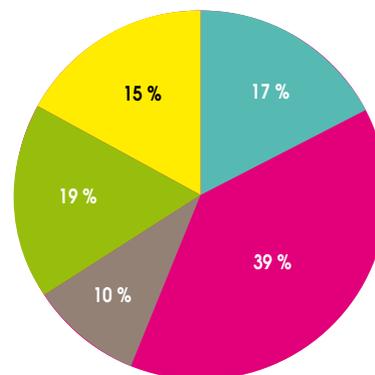
3 022 671 €



- **Remboursements d'emprunts : 247 500 €**
- **Opérations d'ordre : 649 758 €**  
(Eclairage public, lotissement, déficit d'exécution, opération patrimoniale, ...)
- **Immobilisations corporelles : 277 031 €**  
(Mobilier, informatique, matériel, panneaux ...)
- **Immobilisations en cours : voirie / divers : 1 049 671 €**  
Bourg de Chèvreville : 132 785 €  
Rue St Berthevin : 507 063 €  
Lotissement le Clos de la Jaunière : 206 000 €  
Voirie 4 communes : 189 100 €
- **Immobilisations en cours / constructions : 798 711 €**  
Ateliers services techniques : 553 000 €  
Chèvreville : 15 600 € Milly : 165 675 €  
Martigny : 15 500 € Parigny : 48 935 €

## Recettes d'investissement

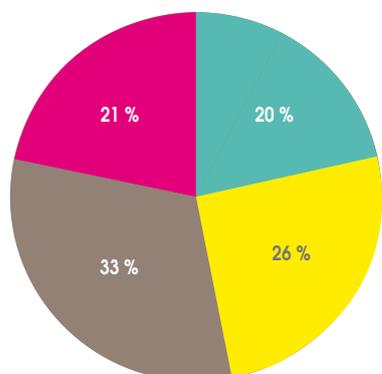
3 022 671 €



- **Opérations d'ordre et financières : 506 906 €**  
(Immobilisations, opération patrimoniale)
- **Excédent reporté : 1 191 644 €**
- **Dotations : 315 000 €**
- **Subventions : 559 121 €**  
(Etat, Département, Région ...)
- **Emprunt : 450 000 €**

## Dépenses de fonctionnement

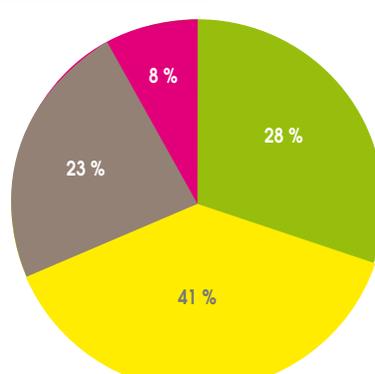
3 057 614 €



- **Charges à caractère général : 623 019 €**  
(Alimentation, énergie, contrat de maintenance, entretien de bâtiments, voirie, frais divers)
- **Charges de personnel : 791 950 €**  
(salaires, charges sociales)
- **Virement section investissement : 1 010 436 €**
- **Autres charges de gestion : 632 209 €**  
(budget lotissement, reversement État, subventions, indemnités élus, écoles,...)

## Recettes de fonctionnement

3 057 614 €



- **Excédent antérieur reporté : 865 689 €**
- **Impôts et taxes : 1 242 153 €**
- **Dotations et participations : 700 552 €**
- **Produits de gestion et de services : 248 220 €**  
(locations salles et logements, cantine)

## TRAVAUX 2021



### Aménagement de la rue Saint-Berthevin Parigny



Dans la continuité des travaux de 2016, la poursuite de l'aménagement de la rue St-Berthevin (de la place de l'église à la sortie de l'agglomération) débutera courant juillet

Cet aménagement concerne la réfection des trottoirs, le prolongement de la piste cyclable et la sécurisation du carrefour avec la création d'un plateau surélevé.

Dans un premier temps, l'entreprise STE, pour le compte du SDEM, a commencé les travaux d'effacement des divers réseaux : Enedis, éclairage public et télécom.

Ce chantier d'un montant de 268 005,30 € HT (part communale) et de 62 586,67 € HT (part départementale) a été confié au groupement d'entreprise TP PIGEON / TPB du L'OIR suite à la consultation effectuée par l'Agence Technique Départementale, maître d'œuvre et maître d'ouvrage de cette opération.

### Programme de voirie 2021

Comme chaque année la commune de Grandparigny engage un programme d'entretien de voirie sur les 4 communes déléguées.

Cette année, quasiment 3 km de routes communales vont être rénovées dont 270 m sur la commune de Chèvreville, 325 m sur la commune de Martigny, 1 km sur la commune de Milly et 1 km 370 sur la commune de Parigny pour un montant global de 143 702 €.

# TRAVAUX 2021

## Résidence du Clos de la Jaunière Parigny

Ce lotissement qui date de 1979 va faire l'objet de travaux d'embellissement :

- ◆ aménagement de trottoirs et de places de stationnement
- ◆ Réfection de la voirie
- ◆ Amélioration de l'éclairage public avec 14 candélabres led ●

Ces travaux d'un montant de 130 636,64 € TTC, seront réalisés par l'entreprise TP Pigeon.

Le SDeau en profitera également pour refaire le réseau d'eau potable.

Aménagement de trottoirs

Réfection de trottoirs



## Autres travaux programmés

- ➔ La rénovation et la mise en accessibilité de la salle des associations de Milly ;
- ➔ La rénovation d'un logement communal de Milly ;
- ➔ L'aménagement et la mise en accessibilité des allées du cimetière de Martigny est en cours d'étude.

# TRAVAUX 2021

## Aménagement de l'espace public

- rénovation des terrains de pétanque (Milly)  
Montant : 5 586 € TTC.



avant



après

À la salle  
communale

À l'ancien terrain de football



avant



après

- Installation de panneaux d'affichage dans chaque cimetière  
Montant : 3 571,20 € TTC.

- pose de clôtures du presbytère (Martigny)  
Montant : 12 649,50 € TTC.



## Restaurations



avant



après

- Croix du cimetière à Milly. Montant : 1 272 € TTC.



- Sacristie de l'église de Parigny. Montant : 11 266,44 € TTC.

# PROJETS TRAVAUX 2021

## Atelier communal



Avec la création de la commune nouvelle et la mutualisation du matériel, il est nécessaire d'accroître la surface de l'atelier communal situé à Parigny et d'effectuer quelques rénovations.

Ainsi, il est prévu, entre autres, la construction d'un bâtiment permettant le stationnement de tous les véhicules de services, de box pour le stockage, d'une zone de lavage.

Il est également prévu l'aménagement et la mise aux normes pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite de la partie sanitaires/vestiaires et du local existant pour le rangement du matériel et des produits. L'appel d'offre pour ces travaux sera lancé au mois de septembre.

## ZOOM

## Le Service TECHNIQUE

Le service technique de la commune de Grandparigny comptabilise 6 agents dont les fonctions nécessitent une grande polyvalence. En effet, ils œuvrent pour l'entretien :

- ♦ des 55 km de voirie (routes, talus, signalisation, déneigement, abattage d'arbres)
- ♦ des 4 cimetières (désherbage au chalumeau thermique)
- ♦ des bâtiments communaux
- ♦ des points d'apports volontaires
- ♦ des espaces verts.

Ils œuvrent également pour le fleurissement de la commune tout au long de l'année avec la création de massifs et de jardinières. 156 jardinières ont été confectionnées pour la saison estivale en plus des 50 permanentes.

Les agents techniques interviennent également lors de l'organisation d'évènements (réunions, fête communale, manifestations socio-culturelles).

Ils veillent aussi à l'entretien de la lagune de Milly, à l'enlèvement des dépôts sauvages, recueillent les animaux en divagation.



Pascal ROBLIN - Sylvain FOULLARD - Mickaël CARUEL  
Philippe DUBOIS - Claire BOULET - Julien LEMONNIER

## Panneau d'informations

Montant : 25 152 € TTC

Au printemps dernier, un panneau d'information a été installé près de la Mairie de Parigny.

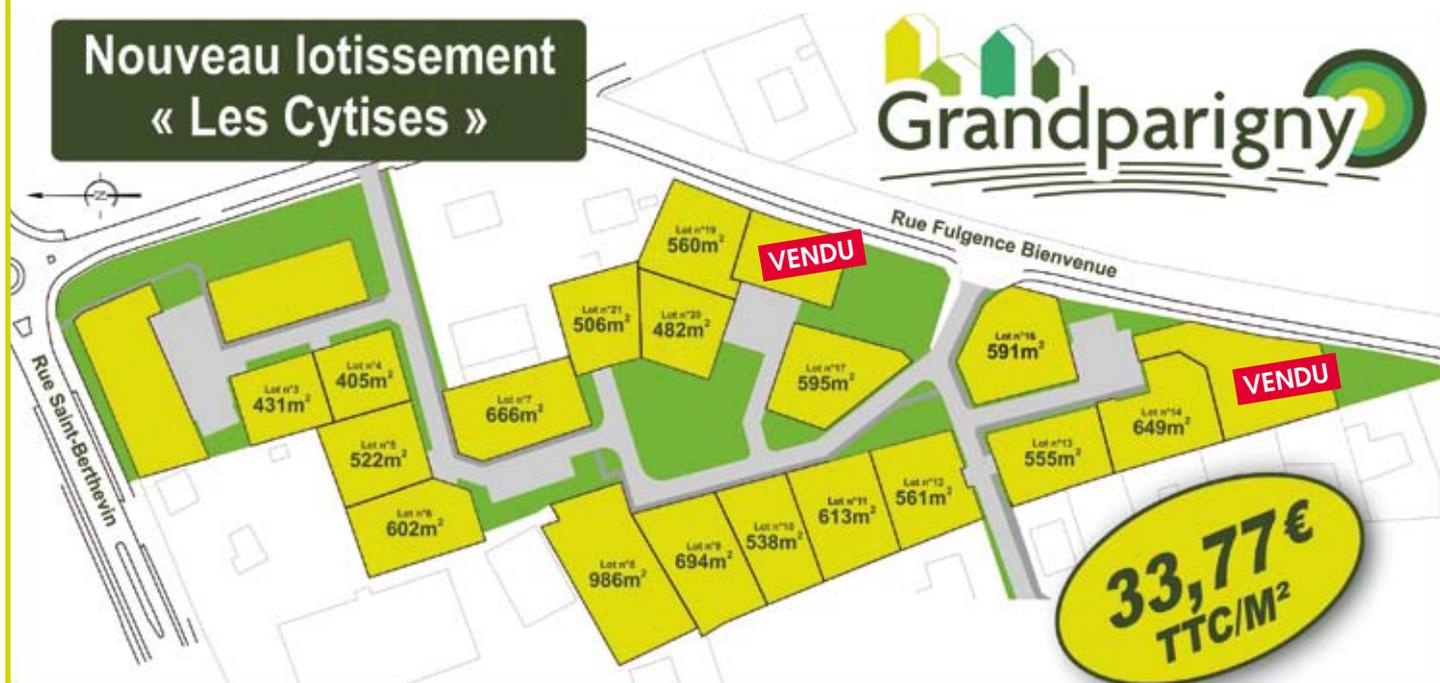
Ce dernier vous permettra d'être informé sur l'actualité, les services, les événements de la commune de Grandparigny.

Il permettra également aux associations locales d'annoncer leurs manifestations.

Vous pouvez également suivre ces informations en téléchargeant l'application CentoLive sur votre smartphone.



### Nouveau lotissement « Les Cytises »



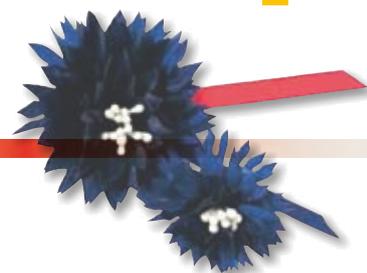
Depuis début février, les 19 parcelles du nouveau lotissement « Les Cytises » de Parigny sont commercialisables. Idéalement situé face à la mairie et l'école, proche du cabinet médical et de la pharmacie, à proximité des commerces, des salles de sport et culturelle, le lotissement est relié à la voie verte par une allée partagée piéton-vélo.

Pour tout renseignement, contacter la mairie de Parigny 02 33 49 14 15 ou les différents notaires de Saint-Hilaire-du-Harcouët

# CÉRÉMONIES

## Commémorations du 8 Mai

« un monde sans espoir  
est irrespirable. » André Malraux.



Chèvreville



Martigny



Milly



Parigny

C'est à nouveau en comité restreint que la commémoration du 8 mai s'est déroulée au sein de chaque commune. Après la lecture du message de Madame la Ministre déléguée, Geneviève DARRIEUSSECQ, les élus accompagnés de représentants d'associations d'anciens combattants se sont recueillis afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France.

## HOMMAGES

### Monsieur Paul MARTIN

Maire-Honoraire est décédé le 4 mai 2021 à l'âge de 90 ans.

Né le 1<sup>er</sup> mars 1931 à Parigny, Monsieur Paul Martin s'engagea dans la vie communale de Parigny en 1971 en tant que Conseiller Municipal sous le mandat de Monsieur Léon Lucas puis en 1977, Adjoint de Monsieur Victor Martin.



Il assura l'intérim de celui-ci pendant 1 an puis fut élu Maire en 1982. Monsieur Paul Martin renouvela son mandat de Maire en 1983. Au cours des 7 années, il a œuvré sur plusieurs dossiers faisant évoluer la commune de Parigny, notamment :

- ◆ Le développement du réseau collectif d'assainissement eaux usées
- ◆ La construction de la salle des fêtes ;
- ◆ Le développement rural avec l'acquisition de terrains pour le lotissement Bellevue et les premiers HLM, résidence Saint-Laurent ;
- ◆ L'ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe ;
- ◆ La mise en place d'un groupement d'urbanisme pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

Nous le remercions pour tout le travail réalisé et le temps passé au service des habitants de Parigny

### Monsieur Louis LEGROS



Président de la section des anciens combattants de Chèvreville depuis 2012, est décédé le 3 Mars 2021 à l'âge de 86 ans.

Né le 26 février 1935 à Saint Martin de Landelles, il entre sous les drapeaux en janvier 1955. Il est parti de Marseille pour Alger en mars 1957. Il reviendra en janvier 1958 pour exercer son métier de cultivateur puis de commerçant en bestiaux à Chèvreville.

En plus de son entreprise, Monsieur Louis Legros s'investit dans la commune en tant que conseiller municipal de 1983 à 2001 sous les mandats de Monsieur Fernand Leclerc et Monsieur Victor James.

Merci Monsieur Legros pour votre engagement envers la commune et les associations



## Entreprise CROCHET

Jean-Claude et Brigitte Crochet ont créé leur entreprise de menuiseries extérieures, intérieures, isolation, placo... le 10 février 1987 à Parigny.

Après avoir œuvré de longues années tous les deux, leur fils Cyril, salarié de l'entreprise s'est associé avec eux le 1<sup>er</sup> avril 2014. Après six années de travail en étroite collaboration, Cyril a repris la société le 1<sup>er</sup> novembre 2020 avec ses 3 sites : l'atelier à Parigny, un bureau à Saint-Hilaire-du-Harcouët et un showroom à Saint-James.

## Stéphane PINSON

Après 25 ans en tant que salarié, Stéphane Pinson a créé son entreprise d'Electricité Générale sur la commune de Milly en juillet 2019. Son activité s'étend tant sur les systèmes de chauffage, VMC, domotique, commande à distance... que sur les réseaux informatiques.

*« J'interviens sur tout le sud Manche, que ce soit chez un particulier, un commerçant, une administration pour la conception, la rénovation ou le dépannage. »*



## Garage LETELLIER

Après 36 ans de carrière à Martigny, Jean-Pierre et Christine Letellier ont transmis leur garage automobile à leur fils Damien et leur belle fille Sandrine (à droite sur la photo) en janvier 2019.

Avec la même équipe, trois mécaniciens, un apprenti mécanicien, un carrossier et une apprentie en carrosserie (absente sur la photo), Damien et Sandrine proposent toujours la vente de véhicules neufs et occasions, la station de lavage avec gonfleur de pneus et la station-service 24h/24.

*« La nouveauté de l'année est le changement des pompes de la station-service ».*



Dans le cadre de la vente de l'entreprise Transports Cherbonnel, Thibaud et Angéline Cherbonnel, petits-enfants du fondateur Gaby Cherbonnel ont conservé la partie logistique et créé le 1<sup>er</sup> août 2020, l'entreprise Cherbonnel Logistique avec le soutien de leurs parents. Philippe Cherbonnel, leur père, est nommé Président de cette nouvelle entité. Stéphane, leur oncle, complète l'équipe dynamique de l'entreprise.

L'entreprise Cherbonnel Logistique propose à ses clients le stockage sur palette de différentes marchandises et la gestion des expéditions avec de la préparation de commandes.

Les nouveaux gérants ont souhaité s'adapter à une nouvelle façon de consommer des clients industriels et proposent désormais du picking. D'une part c'est une demande des grandes entreprises mais cela peut également intéresser les plus petites entreprises afin de mutualiser leurs achats en disposant d'un stock à proximité immédiate pour répondre à leurs besoins. Le fait d'acheter un volume plus important permet également de bénéficier de tarifs plus avantageux auprès des fournisseurs.

Par ailleurs, dans un souci d'écologie, ils développent leur système de stockage et de livraison en utilisant des contenants réutilisables et nécessitant beaucoup moins de filmage.

De nombreux projets sont à venir afin d'offrir à leurs clients encore plus de flexibilité.

## CHERBONNEL Logistique



## Dispositif argent de poche



Cette année, la commune nouvelle a lancé un dispositif « argent de poche » dans les 4 communes déléguées (Chèvreville, Martigny, Milly et Parigny). 7 jeunes âgés de 16 à 18 ans domiciliés à Grandparigny vont participer à des travaux collectifs pendant les vacances de juillet, août et octobre 2021.

Les travaux proposés sont principalement l'entretien d'espaces verts et saisie informatique sous tableur Excel.

Les jeunes travailleront sous la houlette d'un encadrant (agent du service technique ou administratif). Une indemnité de 15 € sera versée pour 3 h de travail par jour.

Ce dispositif a pour objectif de familiariser les jeunes au monde du travail et de participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

De gauche à droite :  
Thomas - Mathieu - Axel - Mathéo  
Alexis - Rohan - Manon



## Chéquier Loisirs

Le conseil municipal a décidé d'attribuer dès la rentrée prochaine, les chéquiers loisirs à tous les enfants domiciliés à Grandparigny et scolarisés de la petite section maternelle au CM2.

Les jours et heures de permanence de la vente de ces chéquiers seront communiqués début septembre.

Ils seront remis contre 3 € et offriront une valeur de 30 €.

Ce dispositif permet d'aider à financer les activités sportives ou culturelles auprès de nos partenaires.

## ILS ONT FAIT L'ACTUALITÉ

**Floriane GERARD, cette jeune femme dynamique de Parigny, a reçu cette année la médaille d'or au concours de Meilleur Apprenti de France en optique lunetterie.**

**Nous l'avons rencontrée afin qu'elle partage ce parcours avec nous.**

**Floriane, comment avez-vous découvert l'univers de l'optique ?**

« Je souhaitais m'orienter vers un métier dynamique avec du contact. Lors d'un rendez-vous chez un opticien, l'intérêt pour ce métier m'a incité à réaliser mon stage de 3è dans ce domaine. Une expérience concluante. »

**Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous inscrire au concours du Meilleur Apprenti de France ?**

« Tout d'abord je voulais me fixer un challenge et savoir ce que je valais. Le lycée Guéhenno à Fougères compte déjà de nombreux médaillés et les professeurs encouragent les étudiants en les accompagnant dans cette démarche. Mais également, professionnellement, obtenir un titre de Meilleur Apprenti est aussi gratifiant sur un CV. »

**Quelles étaient les exigences de ce concours ? Pourquoi avoir choisi ce thème des JO de Paris 2024 ?**

« Aucun thème n'était imposé mais la chartre était intransigeante quant à la matière et aux cotes de la monture. La symétrie, la qualité, le rendu, la texture et le montage devaient être parfaits. L'originalité du projet n'était pas non plus sans importance et c'est l'actualité du moment qui m'a dirigé vers le thème des JO 2024. Le choix de la plaque dans laquelle j'ai taillé la monture n'était pas non plus anodin car elle était déjà elle-même atypique. »

**Floriane, passionnée par son projet, place alors la monture devant la fenêtre et nous invite à voir le détail des petites nervures transparentes qui apportent une dernière finition.**

« 80 heures de travail ont été nécessaires pour façonner au millimètre cette monture (découpage, ponçage, montage, impression 3D des accessoires). Il fallait que tout soit parfait car avant de rencontrer le jury de la finale nationale, il a fallu obtenir nécessairement la médaille d'or aux départementales et aux régionales. »

**Quelles sont vos ambitions aujourd'hui ?**

« Je m'oriente vers un BTS Optique puis une licence professionnelle en pose de lentilles. J'ai participé au concours Delabre récompensant les meilleurs ouvriers de France. Mon projet n'a pas été retenu mais les commentaires étaient encourageants. Je le tenterai à nouveau. »

## Floriane

sa vision des  
J.O. 2024



Petit  
**Paul**  
devenu  
grand !



Paul Lapeira est né le 25 mai 2000 et a grandi à Parigny. Ses grands-parents, Rémi et Marie-Thérèse Heudes lui feront découvrir le vélo.

Après une 1<sup>re</sup> licence au Vélo-Club de Mortain dans le cadre de l'Entente de la Sélune, il rejoint le vélo-club de Saint-Hilaire-du-Harcouët en 2008. Il y restera 10 ans.

Longtemps, cette passion fut pour lui un plaisir, un jeu. Cependant, les années passent et l'adolescent apprécie le côté compétitif. L'engagement du club avec son école de vélo puis son équipe Juniors permettra à certains jeunes dont Paul de franchir un tremplin.

Ainsi, l'adolescent, encadré et encouragé entre autres par Gibus (Monsieur Daniel, Maire-Délégué de Chèvreville) affichera de beaux résultats à partir de la catégorie cadet. En parallèle, Paul postula en 2016 pour intégrer une structure extra sportive « la B'Twin ». Il enchaina les compétitions mais surtout quelques belles victoires notamment en junior 1, le titre de Champion de Normandie, et en junior 2, la course de la Vallée Verte à Jugon-les-Lacs. Le Grand Prix de Montpinchon lui fit prendre conscience de son désir d'intégrer le sport de haut niveau.

En septembre 2018, il intègre le Centre de Formation de Chambéry aujourd'hui l'AG2R CITROËN U23 TEAM et suit en parallèle ses études en licence STAPS à l'Université Savoie Mont-Blanc.

Le rythme est intense mais le jeune Paul continue sur sa lancée et décroche de grandes victoires dès le début de la saison 2021 sur des courses où se côtoient des équipes mondiales : Le Grand Prix de Saint-Etienne Loire (1<sup>re</sup> épreuve de la Coupe de France de N1), une épreuve Internationale Espoir à San Vendemiano (Italie) et une 3<sup>e</sup> place au championnat de France amateur vont transformer ses rêves en réalité.

Le 1<sup>er</sup> août prochain, ses ambitions vont se concrétiser. Le petit Paul du VCH passera stagiaire chez AG2R Citroën Team et néo-professionnel dans cette équipe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Cuma de la Rotonde à Milly

En ce début d'année 2021, les responsables du cirque Zavatta, présents sur la commune de Saint-Hilaire en raison de la crise sanitaire, sensibilisent la population face aux problèmes financiers qu'ils rencontrent.

Monsieur Bruno Gazengel, Président de la CUMA, mais avant tout agriculteur, a été touché par leur situation et leurs difficultés pour assurer le bien-être de leurs animaux.



Il a pris contact avec eux pour évoquer leur recherche de fourrage. Il a alors envoyé un message aux adhérents de la CUMA qui ont répondu favorablement à ce besoin par le don de paille et de foin. Au total, pas moins de 22 tonnes de fourrage ont été livrées.

Les adhérents souhaitent que cette action reste symbolique.

En remerciement de ce geste, le cirque a offert 30 invitations afin que les circassiens et les membres de la CUMA partagent à nouveau un instant particulier. Cette belle initiative a été relayée par la CUMA de Moulines.

## HONORARIAT

Le 2 avril, Patrice GARNIER, maire de la commune de Grandparigny, a remis, au nom de Monsieur le Préfet, le titre de Maire Honoraire à M. Gérard LOYER et à M. Gérard ESNEU



M. Gérard LOYER



M. Gérard ESNEU

43 années d'engagement pour la commune en étant dès 1977, Conseiller Municipal, puis Adjoint de 2001 à 2008 sous les mandats de Monsieur Bernard et Monsieur Lucas. Il fut élu Maire de Parigny en 2008. Puis Maire de la commune nouvelle de Grandparigny en 2016.

Au cours de ces années, Monsieur Gérard Loyer a œuvré pour développer les structures et les services sur la commune. Son engagement passera aussi par son soutien aux associations.

Il saura également défendre les intérêts de la commune auprès des services de l'Etat, des Parlementaires mais aussi du Président de la République.



Marie-Claude Hamel, Patrice Garnier, Gilbert Daniel et Yves Piel Maire et Maires-Délégués.  
Gérard Loyer et Gérard Esneu Maires-Honoraire.

Né à Martigny en 1946, il s'engage dès 1977 dans la vie communale, en tant que Conseiller Municipal, nommé 1<sup>er</sup> Adjoint en 1989 sous les mandats de Monsieur Louis Fossard. Il fut élu Maire en 1995.

Enfant de la commune, il connaît bien sa population et son territoire et œuvre pour garder une qualité de vie aux habitants.

Il participe également activement au sein des associations.

Lors de la création de la Commune nouvelle de Grandparigny en 2016, Monsieur Gérard Esneu devient Maire-Délégué de la Commune de Martigny jusqu'aux élections de 2020.

# RETOUR EN IMAGES



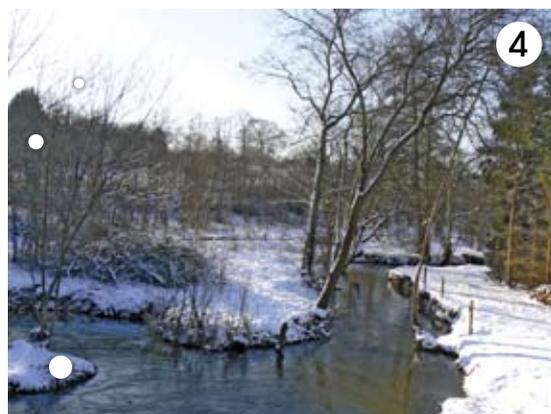
La commune de Grandparigny n'a pas connu d'épisode neigeux aussi important depuis quelques années. Ce 10 février, on redécouvrait les paysages sous un manteau blanc.

## Grandparigny sous la neige



où suis-je ?

réponses en page 20



## À vos sacs !



La Fédération Française de Handball a organisé du 14 avril au 5 mai 2021, les « handfit days », composés de 3 défis sportifs. Le club de Handball de St Hilaire du Harcouët a participé au défi n°1 « ramasser des déchets en pratiquant une activité physique » sur les communes de Parigny, St Hilaire du Harcouët et St Martin-de-Landelles. Le samedi 17 avril, sur les 3 communes, 50 participants ont comptabilisé 35 kg de déchets en 1 h. Le Club de Hand de St Hilaire fait partie des 5 vainqueurs au niveau national pour ce défi.



Sur la commune de Parigny 8 adultes et 7 enfants ont participé. 15 kg de déchets en 1 h, sur un périmètre d'1 km ont été ramassés.



# DRIVE producteurs



Pour la seconde année, en raison de la situation sanitaire, le salon de la gastronomie n'a pas pu avoir lieu. Cependant, l'association Parigny s'Anime et la commune ont souhaité aider l'association des producteurs afin qu'ils puissent continuer à honorer les commandes en organisant un drive. 15 producteurs ont répondu favorablement et se sont retrouvés les 8 et 9 mai, parking de la Douenne afin de remettre leurs produits régionaux.

## COMMISSION SOCIO-CULTURELLE

*Pour la première fois cet été, Cinécyclo s'associe à La Véloscénie, le grand itinéraire vélo reliant Paris au Mont-Saint-Michel en passant par les voies vertes.*



Sortie vélo, repas et séance sur réservation auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Hilaire-du-Harcouët.  
Contact : 02 33 79 38 88

Après un départ le 31 juillet de la capitale, les bénévoles de la Véloscénie feront étape le jeudi 19 août à Saint-Hilaire-du-Harcouët en arrivant par la voie verte à Grandparigny vers 17h30. Cette tournée de 3 semaines sera l'occasion de mettre en valeur un parcours qui dessert plusieurs sites classés au Patrimoine Mondial de l'Unesco, de nombreux musées et sites historiques et naturels et de découvrir les communes de l'itinéraire. Au cours de cette journée, différentes animations sont prévues :

### Plan d'eau de Saint-Hilaire-du-Harcouët :

A partir de 14 h : structures gonflables pour les enfants, mini-golf, découverte du Qiquong, initiation à la trottinette électrique, au concept vélo-fauteuil, sensibilisation à la prévention routière pour les vélos et trottinettes, Sortie vélo organisée par le VCH (découverte de notre territoire et terroir).



### Ancienne gare de Parigny

A partir de 18 h, marché de producteurs locaux, repas champêtre avec animation par le groupe Noctambule puis cinéma en plein-air vers 22 h.

### Pédaler pour alimenter en énergie le projecteur



Grâce à ce concept ingénieux, la séance de cinéma s'invite dans des lieux en plein-air, bucoliques ou insolites, et retrouve toute sa magie.



Le 17 juin 2021, Nils Boyer, un jeune skipper malouin est intervenu auprès des élèves de CM1 et CM2 pour partager sa passion, ses convictions, ses voyages.

Ce sont les événements de ces derniers mois avec l'isolement des personnes, notamment en EHPAD, qui ont motivés Nils à intervenir dans ces structures pour faire voyager et distraire les résidents.

Cette expérience enrichissante, il a voulu aussi la partager auprès des plus jeunes et ces derniers ont été captivés par cet aventurier.

A travers ses messages, il a voulu démontrer que malgré les difficultés, il est possible de croire en ses rêves. La persévérance, l'entraide, le soutien de l'entourage et de partenaires ont permis à ce jeune skipper de réaliser sa 1ère route du Rhum en 2014. D'une épave, il a réalisé un monocoque prêt à affronter les éléments. Malheureusement, son bateau n'a pas résisté. Il reprit la mer en 2018 et malgré une mer déchainée avec des trous de 12 m de haut et des vents de 140 km/h, il finit cette course, son rêve d'enfant de 8 ans.

Les élèves sont restés très attentifs à ce témoignage mais aussi rêveurs quand Nils leur a décrit son quotidien d'aventurier : Que mange-t-on ? Comment on fait pour se laver ? Comment vit-on sur le bateau ? Et sa rencontre avec les animaux (les dauphins, les requins, les poissons volants ...).

Les histoires de Nils et l'intérêt que les élèves y ont suscité ont fait de cette rencontre, un bel échange. Le skipper reprend le départ de la route du Rhum en novembre 2022 et ambitionne de gagner cette course mythique dans sa catégorie. Les élèves ont déjà pris rendez-vous pour suivre cette nouvelle aventure.



Après une nouvelle année scolaire au cours de laquelle les élèves n'ont pas pu bénéficier d'activités, de sorties, de spectacles, l'Association des Parents d'Elèves a souhaité apporter son soutien, un peu de joie et de distractions aux enfants en offrant 3 trottinettes et 3 vélos aux maternelles.

Un peu hésitants face à ces nouveaux bolides, ils les ont vite adoptés et chacun a pu les essayer. Leurs regards pétillants et leurs sourires ont suffi à remercier les parents !

# ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

Dates à retenir (sous réserve de la situation sanitaire).

## Associations Sportives

- 👉 **Tennis Club**  
Président : M. Yannick Stéphan 02 33 59 94 26  
cours jeunes et adultes
- 👉 **Raquette St Hilaire Parigny**  
Président : M. Emmanuel Piel 07 71 10 32 21
- 👉 **Gym Détente**  
Présidente : Mme Joëlle Jouenne 02 33 49 29 41  
**1<sup>er</sup> septembre : marche à 19 h**  
**puis assemblée générale**
- 👉 **Parigny Country**  
Présidente : Mme M. Christine Geslin 06 76 58 98 31

## Loisirs et animations

- 👉 **Commune de Grandparigny**  
02 33 49 14 15  
**19 août : Cinécylo**  
**3 décembre : Téléthon**  
Repas CCAS :  
**Milly : 26 septembre**  
**Martigny : 17 octobre**  
**Parigny : 24 octobre**  
**Chèvreville : 21 novembre**
- 👉 **Parigny s'Anime Parigny**  
Président : M. Michel Malvat 02 33 49 50 56  
**2 octobre : Soirée cabaret**
- 👉 **Arts et Loisirs Chèvreville**  
Président : M. René Vaudou 02 33 49 43 51
- 👉 **Chœur Floral Parigny**  
Présidente : Mme Valérie Hamel 06 77 90 77 25
- 👉 **Comité des fêtes Chèvreville**  
Président : M Loïc Veillard 06 06 53 58 65
- 👉 **Union Parignaise**  
Président : M. Pierrick Le Moussu 06 84 04 62 85

## Séniors

- 👉 **Club de l'Amitié Milly**  
Président : M. Alcide Gazengel 02 33 49 00 68  
**3 septembre : assemblée générale**  
**3 novembre : concours de belote**
- 👉 **Club 3<sup>e</sup> âge Martigny**  
Présidente : Mme Monique Piel 02 33 48 05 45
- 👉 **Club de l'Age d'Or Parigny**  
Présidente : Mme Nicole Pigeon 02 33 48 00 78  
**28 novembre : repas dansant**

## Jeunesse

- 👉 **APE Parigny**  
Président : M. Olivier Guinebault 06 01 01 52 04  
**17 octobre : 2<sup>e</sup> édition de « vide ta chambre »**  
**4 décembre : distribution des sapins de Noël**  
**10 décembre : soirée grille de Noël**

## Anciens Combattants

- 👉 **UNC AFN SF Martigny**  
Président : M. Victor Lepeltier 02 33 49 04 44
- 👉 **UNC AFN SF Milly**  
Président : M. Alcide Gazengel 02 33 49 00 68
- 👉 **UNC AFN SF Parigny**  
Président : M. Louis Privat 02 33 49 14 37



1 / MARTIGNY  
Bassin de rétention dans le bourg  
2 / MILLY  
le lavoir au lieu-dit « le Brouillon »  
3 / CHEVREVILLE  
place Germain Abraham  
4 / PARIGNY  
La Douenne du Pont de la route des Longs Champs

RÉPONSES

## Nuisances sonores



Les travaux de bricolage, de jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (réf : circulaires préfectorales n° 27-159 du 20/03/1997).

Ces travaux de bricolage pour les particuliers ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le brûlage des déchets verts ainsi que leur dépôt dans les ordures ménagères sont à bannir

**Interdit en tout temps** : brûlage des souches et des produits de taille, des végétaux issus des espaces verts des particuliers.  
**Autorisé du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars** : brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux de moins de 7 cm de diamètre à plus de 200 m d'une habitation et à plus de 100 m des routes. Feux allumés sous surveillance constante entre le lever du jour et 16 h. (éteint au coucher du soleil). Les conditions météorologiques **doivent être favorables : ni vent, ni brouillard.**

## Animaux en divagation

Il est rappelé aux habitants propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables. Ils s'exposent à des amendes lors de la divagation de leurs animaux sur le domaine public.

# FRELONS asiatiques

Selon le rapport de la FDGDON de la Manche du 30/3/2021, **4034 nids ont été détruits en 2020.**

En 2021, avec un 1<sup>er</sup> signalement au 23 mars, la saison est précoce mais le froid de début avril aura bien ralenti le réveil des futures fondatrices. Les signalements sont devenus plus réguliers à compter du 19 avril et se sont accélérés depuis le 26 avril, avec en moyenne 9 signalements par jour fin avril.



Frelon asiatique

taille réelle : 3 cm

Frelon commun

jusqu'à 4 cm

## Quelles consignes en cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques ?

### En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques

- ◆ Ne pas intervenir soi-même (l'intervention doit être réalisée par un professionnel agréé et assuré, avec les équipements de protection nécessaires).
- ◆ Ne pas faire d'activités qui pourraient les déranger à proximité du nid (exemple : taille de la haie...) et éventuellement mettre en place un périmètre de sécurité le temps que l'intervention de destruction soit programmée.
- ◆ **Signaler le nid en Mairie le plus tôt possible, de façon à permettre la destruction du nid.**

# Efficacité de notre assainissement

**Le rapport du dernier contrôle du lagunage sur la commune de Milly dénonce qu'un nombre important de lingettes jetables a été récupéré.**



### Le lagunage, comment ça marche ?

L'assainissement collectif de Milly est assuré par un système de traitement naturel connu sous le nom de lagunage et qui est parfaitement intégré dans le milieu naturel. Le principe consiste à faire circuler lentement les eaux usées dans une succession de bassins artificiels peu profonds. Au cours du cheminement de l'eau, l'épuration est assurée par des micro-organismes (bactéries et algues). Les bactéries se nourrissent de la matière organique pour la dégrader et la transformer en matière minérale grâce à l'oxygène produit par les micro-algues. Pour assurer une bonne efficacité, trois bassins en série sont nécessaires. Un ensemble d'infrastructures sont nécessaires au fonctionnement de l'installation. Un dégrilleur placé en entrée couplée à une cloison siphonide placée au niveau de l'arrivée de l'eau dans le premier bassin permet de retenir les corps flottants et de piéger les graisses. Les boues formées décantent en fond de bassin et un curage est nécessaire tous les 10 ans environ. En sortie, les eaux traitées rejoignent le ruisseau du Douet Garnier puis La Sélune.

### Ainsi, toutes les eaux usées issues de notre vie quotidienne sont collectées par les réseaux d'assainissement et transférées sur le site du lagunage

Pour cette raison, il faut en être tous conscients que pour l'efficacité de notre assainissement, il est interdit de jeter dans les toilettes, des lingettes, des éponges ou des serviettes hygiéniques qui peuvent boucher les équipements (pompes) et les canalisations et des produits chimiques qui tuent les micro-organismes ou des huiles non solubles dans l'eau.

## UIA (Université Inter-Âges) une formidable idée !



Une porte largement ouverte aux savoirs et aux rencontres.

De l'apprentissage des langues, anglais, allemand, italien, espagnol à leur pratique courante ; de la découverte du monde de l'art, de la musique et des sciences jusqu'à la compréhension du monde ancien et moderne ; de la pratique de méthodes de relaxation, sophrologie, aquagym, aux pratiques artistiques, **l'antenne de l'UIA du Mortainais** vous propose 18 disciplines enseignées par des professeurs passionnés et passionnants, ainsi que des conférences hebdomadaires données par des professeurs d'universités, mais aussi par des personnes reconnues par leurs travaux sur des sujets aussi divers que les sciences, l'histoire, la géologie, la géopolitique, les arts, les phénomènes sociétaux, l'économie, l'architecture, etc...

Mais l'**UIA du Mortainais** c'est surtout des rencontres, de la convivialité, des échanges dans un lieu unique, le Forum du Mortainais. C'est aussi la possibilité de venir assister à des enseignements accessibles quel que soit son âge, sa formation, ses connaissances, d'octobre à mai, et quelle que soit son activité (les cours peuvent avoir lieu le matin, l'après-midi mais aussi en fin de journée).

Et l'**UIA du Mortainais** c'est aussi une équipe à votre écoute, attentive à vos propositions, garante de la qualité des enseignements.

Cette équipe, mue par le même désir de promouvoir la culture et les savoirs, a un besoin constant de se régénérer et permet à toutes les personnes qui le désirent de s'intégrer au comité de gestion, organe de réflexion et de décision, qui gouverne l'antenne. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Renseignements : 02 33 19 08 98 - uiamortainais@gmail.com

<https://chainedesolidaritedumortainais.com/universite-inter-ages>

**Du 20 janvier  
au 19 février  
2022**



**Bientôt 16 ans ? pensez au  
RECENSEMENT  
à la mairie du domicile**

**Une attestation vous sera remise**  
Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant

**L'attestation de recensement** est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

**OBJECTIF CITOYEN**  
[www.defense.gouv.fr/JDC](http://www.defense.gouv.fr/JDC)

Renseignements et contacts  
Départements 22 - 29 - 56  
CSN de BREST 02 98 37 75 58  
csn-brs.sga@defense.gouv.fr

## La réserve civique

### Qu'est-ce que la réserve civique ?

La réserve civique permet l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens et étrangers résidents régulièrement sur le territoire français. Être réserviste civique, c'est être acteur d'un ou plusieurs projets d'intérêt général, inspirés par les valeurs de la République, proposés par des organismes publics et à but non lucratifs.

### Les missions de la réserve civique

Ces projets peuvent concerner 10 domaines d'action : la solidarité et le vivre ensemble, l'éducation et l'insertion professionnelle, la culture, la santé, l'environnement, le sport, la mémoire et la citoyenneté, la coopération internationale, les interventions d'urgence en situation de crise ou d'événement exceptionnel, la sécurité. En matière d'engagement pour faire face à une crise, vous trouverez des missions sur le site :

<https://www.jeveuxaider.gouv.fr>

**État-civil Grandparigny  
premier semestre 2021**

9 naissances
5 mariages
21 décès



## CHÈVREVILLE 1966, La Fête de l'Aviation

Il était  
une fois...

1965, alors que Messieurs Armand Gâté et Fernand Leclerc réceptionnent la fin des travaux du remembrement au lieu-dit « la Croix du Hamel », l'ingénieur présent ce jour-là dit en plaisantant « vous pourriez faire une piste d'avions ».

L'idée mûrit et Monsieur Leclerc soumet l'idée au Président du Comité des Fêtes : Monsieur Alcide Gazengel. Rendez-vous est pris avec l'aéroclub d'Avranches qui adhère à ce projet et propose d'organiser en 1966 une manifestation sous forme de relais.

Viennent compléter ce projet, les clubs de Saint Lô, Granville, Lessay et Flers. Au total, 13 avions seront présents. Pour promouvoir l'évènement, ils vont survoler, la veille, la région tous ensemble.

Dans cette nouvelle édition, nous allons vous faire découvrir ou vous remémorer, des fêtes d'après-guerre exceptionnelles et partager les souvenirs de ceux qui les ont vécues...

De son côté, le Docteur Cuche, Conseiller Général, sollicite l'armée de l'air de l'ALAT (Aviation Légère de l'Armée de Terre) en Bretagne. Un hélicoptère et « une banane » viendront compléter cette démonstration.

**Monsieur Gazengel se souvient alors que de manière imprévue, un spectateur a vu sa « dauphine » arriver par les airs sur la piste avec la « banane ». Pour calmer son mécontentement, on lui proposera un baptême à bord de l'engin !**

Par ailleurs, les quelques 3 000 spectateurs applaudiront Michel Charollais, champion du monde de haute voltige qui volera à 10 m au-dessus d'eux la tête en bas.

Cette extraordinaire manifestation ne verra cependant pas les parachutistes car un violent orage est venu clore cette journée.

Cependant, ils seront présents pour l'édition de 1967 ainsi que 16 avions, la patrouille de France et encore d'avantage de spectateurs.

Les bénéfices de cette journée aura permis d'offrir un repas à tous les habitants après le remembrement.

## PARIGNY

### 1953 : Le grand bal

« Jamais on avait vu une telle foule réunie pour un bal »

relatait la Gazette de la Manche

Ce grand bal populaire animé par Tony Muréna fut organisé le 12 juillet 1953 par le VCH (Vélo Club St Hilairien).

Ce fût un événement exceptionnel tant par la prestation de l'orchestre qui anima cette soirée toute la nuit que par la qualité de la technique mise en place. Ce grand bal se déroula dans la grande salle de la distillerie de France à Parigny (actuellement l'abattoir). Il a réuni toutes les catégories socio-professionnelles et toutes les générations.



« Ce fût un événement important car après la guerre, les gens avaient besoin de s'amuser et de reconstruire une vie sociale » se remémore Lucien. « On rentrait du service militaire et on y allait pour rencontrer les jeunes femmes ».

**Quand 2 membres du VCH lancèrent cette idée gigantesque, ils ont été pris pour « des fous » !**

Ce fut une logistique incroyable durant 3 semaines. L'entreprise Yver et Vercelli prêta planches, parpaings et madriers pour l'édification d'un plancher réhaussé de 40 cm sur lequel, il y avait les tables et d'où chacun voyait la piste et l'orchestre. Une cinquantaine de lanternes vénitiennes furent suspendues et quelques 350 ampoules, rampes au néon et projecteur furent installés ainsi qu'une sonorisation dernier cri et un grand nombre de guirlandes papier. Il a fallu de nombreux bénévoles pour l'installation de cette technique mais aussi pour assurer le service de table au cours de la soirée. **Thérèse se souvient de ce que lui racontait sa maman Marie-Thérèse « c'est Madame Cauny épouse du président du VCH qui m'a demandé de venir servir à la buvette du bal, ce n'était pas de tout repos vu le nombre de personnes et le lendemain on revenait pour tout nettoyer, c'est comme cela que j'ai pu côtoyer les grands accordéonistes de l'époque : Jo Privat, Emile Pru'dhomme, André Verchuren et Yvette Horner qui est venue plusieurs fois. »**



## MARTIGNY 1954, La Fête des Cloches

Le 2 mai 1954 fut célébrée la bénédiction des cloches de l'église de Martigny, présidée par le curé Duclué.

Suite à une quête auprès des habitants de la commune, qui s'éleva à 550 000 anciens francs (soit environ 840 €), deux nouvelles cloches ont été installées. La troisième, qui était déjà en place, a été refondue et refaite. Elle sera offerte par les conseillers municipaux. Par la même occasion, chacune d'elle a été munie d'un dispositif électrique.

Chaque cloche a été nommée et possède un parrain et une marraine.

Plusieurs centaines de personnes se sont réunies pour l'occasion



## MILLY 1975 : spectacle son et lumière sur l'histoire des Chouans



Le Pont-Normand

Fort du succès de leur représentation d'un fait de la guerre 39-45, le comité des fêtes de Milly décide, en 1975, de renouveler le concept et va relater l'histoire de la bataille des Chouans sur Milly.

Certains connaissaient cette histoire car ils avaient entendu leurs parents ou grands-parents la raconter.

**« Elle s'est déroulée le 28 janvier 1796 notamment près du Pont-Normand au village de la Gérardière. Alors que des Chouans avaient jeté à la rivière deux moutons d'un paysan de la Bazoge qui avait refusé de leur vendre ses bêtes, celui-ci, par vengeance alerta le général Varin à Mortain qui, toute la nuit envoya prévenir les garnisons voisines et attaqua à l'aube. Cernés de tous côtés, acculés à la Sélune en crue, les Chouans perdirent 140 combattants sur une troupe de 500. On disait que la rivière était rouge sang ».**

Pour organiser cet événement, Monsieur Jean Hamel, secrétaire de Mairie de Chèvreville et de Barenton a écrit le scénario avec l'aide de la société d'archéologique de l'Avranchais qui prêta des documents.

Pas moins de 60 habitants de la commune de Milly y ont participé. Une partie des costumes a été confectionnée par Madame Vivier (couturière à Milly) ou prêtée par Madame Amant (chapelière) et les chevaux provenaient du lycée agricole de Saint-Hilaire. Monsieur Pierre Guérin, maréchal ferrant de Milly confectionna une cinquantaine de lances.

Le comité des fêtes a offert aux 1500 spectateurs un beau spectacle de son et lumière dans les prés devant le château.



Pierre Guérin

**Christiane se souvient de toutes ces couleurs qui jaillissaient des arbres, c'était magnifique !**

**Alcide ajoute « les 2 moutons de Monsieur Fougères étaient si dociles qu'ils se sont jetés à l'eau en voyant leur maître y être poussé. »**

Ce spectacle amateur n'était pas sans risque et alors que **« certains figurants chouans étaient amenés en charrette pour être exécutés, les effets pyrotechniques qui imitaient le bruit des coups de fusil ont effrayé un cheval ».** Cet incident fut invisible pour le public et sans gravité pour les bénévoles présents sur l'attelage.



Chouans et Républicains se préparent

Merci au VCH, à Monsieur Gazengel, à Monsieur et Madame Jouault, Monsieur et Madame Picot pour les documents d'archives ainsi qu'aux personnes qui ont pris le temps de partager leurs souvenirs.